

TLEMCCEN

La violence dans les stades en débat

La violence dans les stades, ses causes, ses conséquences et ses remèdes ont figuré hier au centre des travaux de la journée d'étude organisée à l'auberge de jeunes Akid-Lotfi de Tlemcen, par le Centre d'animation et d'information de la jeunesse (Ciaj) de Tlemcen.

Cette rencontre, à laquelle ont pris part des responsables et représentants de ligues et d'associations sportives de la wilaya ainsi que de jeunes sportifs des établissements de la formation professionnelle, a été marquée par trois interventions présentées par un officier de police de la Sûreté de wilaya de Tlemcen, par un psychologue et enfin par



un inspecteur des sports. Il y a eu également une projection de films documentaires sur la violence dans les stades de par le

monde. Les conférenciers, qui ont d'abord tenu à rassurer l'assistance que le phénomène de la violence dans les stades à Tlemcen et en Algérie de manière générale n'a pas la même ampleur que celle connue ailleurs dans différents pays, ont tenté de mettre en exergue l'importance de la prévention "contre toutes les formes de violence qui puissent surgir dans les stades de football en particulier et dans diverses infrastructures sportives".

Ils ont en outre mis l'accent sur la nécessité "d'instaurer une certaine culture sportive à même de faire admettre à la société et aux différents acteurs sportifs qu'une compétition est avant tout une fête, un jeu et un moyen de rapprocher les individus et les peuples". Cette culture, ont-ils poursuivi, "doit tenir compte des vraies valeurs humaines dont la loyauté, la morale et le respect".

Les conférenciers, qui

ont également abordé d'autres points relatifs aux normes de sécurité dans les stades, à la formation, à l'environnement social et psychologique, au rôle des comités de supporters et autres, ont tenu à souligner la nécessité pour tous de contribuer efficacement à des campagnes permanentes de sensibilisation et d'information au profit de tous les acteurs du sport afin de lutter contre l'amplification du phénomène de la violence dans les stades.

A noter enfin qu'un hommage particulier a été rendu en cette occasion, à l'ancien boxeur Mezouari Sid Ahmed connu sous le pseudo de Ould Mohamed qui fut un grand champion durant l'époque coloniale dans les années 50 pour sa très grande sportivité et ses sacrifices consentis au service du noble art algérien puisqu'il a été entraîneur de l'équipe nationale de boxe entre 1965 et 1971.

APS

SAIDA

CELA S'EST PASSE A LA RUE

COLONEL-AMIROUCHE

Panique suite à une décharge électrique de haute tension

Vendredi dernier, tard dans la soirée, plus d'une quarantaine de maisons de la rue Colonel-Amirouche ont reçu une décharge électrique de haute tension qui n'a pas épargné les équipements électroménagers, les téléviseurs et les démos ont grillé. Les disjoncteurs ont fondu et les réfrigérateurs ont explosé. Les femmes et les enfants ont paniqué en voyant la fumée qui s'échappait du réfrigérateur ou du téléviseur. Ce soir-là, les habitants de cette ex-rue des Palmiers ont joué aux pompiers en attendant l'arrivée des "vrais" pour éteindre les incendies qui se déclenchaient dans plusieurs endroits. Une mère de famille, qui a pris contact avec le journal, déclarait "que ses deux petits enfants pleuraient et que moi et mon mari, on ne pouvait les calmer tellement ils étaient effrayés par cette catastrophe qui venait de survenir à la maison". Le même incident est survenu dans cette rue, il y a de cela six mois... la surtension électrique. Les citoyens se plaignent de nombreux fils électriques des pylônes qui ne sont pas protégés et constituent un danger de mort pour les enfants. Consternés, les habitants ont contacté la Sonelgaz pour leur déclarer les dégâts qu'ils ont subis suite à cette défaillance technique causée par ces nouveaux câbles électriques torsadés qu'on met un peu partout dans les différents quartiers de la ville dans le cadre des travaux d'utilité publique.

M. B. Amine

MASCARA

SIG

Contestation des transporteurs suivie de mesures

Un mouvement de protestation a été observé par les transporteurs durant les journées de lundi et mardi derniers. Les habitués de la gare routière de Sig ont refusé d'y pénétrer. Ils tenaient ainsi à attirer l'attention des pouvoirs publics sur l'état déplorable de l'intérieur de la gare routière où il n'était pas commode d'y circuler. Nous apprenons d'autre part de source bien informée qu'une réunion a eu lieu dans la matinée et regroupé le chef de daïra, le président de l'APC et d'autres parties pour gérer cette situation. Il aura finalement été décidé de procéder impérativement à l'aménagement de l'espace où circulent les véhicules des transporteurs et une somme de cinq millions de dinars sera consacrée. Le revêtement, aura-t-on appris, a été déjà programmé. Par ailleurs, au cours de la même séance de travail, il aura été retenu la nécessité de construire un mur de clôture au niveau de la zone industrielle de Sig. Des travaux devraient également être entrepris pour la réalisation des canalisations de l'eau potable.

M. Meddeber

NOUVELLES DES ZIANIDES

MANSOURAH

Deux nouvelles structures

Inscrites dans le cadre du programme de développement sectoriel, la commune de Mansourah s'apprête à réceptionner deux nouvelles structures au courant de cette année. Il s'agit d'une maternité d'une capacité de 120 lits. Cette infrastructure, dotée de 4 salles de chirurgie et d'un service de radiologie, sera renforcée prochainement par des équipements médicaux et des moyens nécessaires. Tandis que le deuxième projet est un complexe culturel comprenant une salle de conférences de six cents places, un hall consacré aux expositions et une bibliothèque mise à la disposition du public et des universitaires.

AIN-YOUCEF (EX-LAVAYSSIERES)

2500 foyers raccordés au gaz de ville

Après une longue attente, les travaux du projet de raccordement au gaz de ville dans la commune de Ain-Youcef (daïra de Remchi), ont pris fin. Ce sont 2500 foyers qui ont bénéficié de cette énergie, en attendant la généralisation de cette opération à travers tous les villages de la commune. Notons que la commune en question a été alimentée en gaz de ville par le centre principal de distribution de Remchi, distant de 4 kilomètres.

OULED-MIMOUN

(EX-LAMORICIÈRE)

Deux milliards de centimes pour la daïra

Une enveloppe de 20 millions de dinars, entrant dans le cadre du programme complémentaire de l'année 2007, a été octroyée à la daïra de Ouled-Mimoun pour l'aménagement de plusieurs projets. Une partie de cette enveloppe sera consacrée à l'entretien de quatre sites sportifs et au cimetière de Sidi-Mohamed. Le plus grand et ancien quartier de la daïra, celui de Sidi-Zouaoui, va être renforcé par une annexe administrative d'un coût de 400 millions de centimes. Pour rappel, la daïra de Ouled-Mimoun a bénéficié de 2,5 milliards de centimes pour l'embellissement de la ville. Pour l'alimentation en eau potable, deux prospections sont en cours pour la réalisation de forages. Enfin, la piscine communale fermée depuis plus de 15 ans sera réouverte après revêtement.

Faiza B.

SIDI-BEL-ABBES

Rencontre régionale sur l'utilisation de l'eau

Une conférence régionale sur le thème "Le bon usage de l'eau dans l'industrie, le tourisme et les services" a regroupé hier à Sidi-Bel-Abbes de nombreux responsables et opérateurs économiques de l'ouest du pays. Organisée par l'Agence du bassin hydraulique "Chott Chergui" région ouest, la rencontre a permis aux participants de s'imprégner des différentes techniques en vigueur régissant le mode d'utilisation et d'exploitation des ressources en eau.

Les intervenants ont axé, dans leurs communications respectives, entre autres sur les modalités de prélèvement de l'eau utili-



sée dans les secteurs industriel, touristique et de services, la facturation de la consommation de l'eau

et le paiement des redevances et charges requises. Parmi les principaux sujets abordés dans

ce contexte figurent, notamment, ceux inhérents aux ressources hydriques, au système de tarification, aux volumes d'eau consommés et aux dispositions réglementaires relatives aux redevances et charges auxquelles sont assujettis les utilisateurs d'eau des secteurs industriel, touristique et de services. Outre le cadre juridique relatif au domaine public hydraulique, les intervenants ont évoqué diverses questions touchant particulièrement à l'utilisation rationnelle de l'eau, à la préservation des ressources hydriques et à la lutte contre toute forme de gaspillage.

APS